

PROFIL DE POSTE

EDUCATEUR SPECIALISE – HOSPITALISATION COMPLETE ADOLESCENTS PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Libellé de la fiche métier de rattachement :

(www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)

Code métier :

SITE : Gabriel Montpied

POLE / SERVICE : PSYCHIATRIE / Hospitalisation complète et HJ adolescents

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH):

Grade : Educateur spécialisé

Quotité de travail : 100%

Service : Hospitalisation complète adolescents et H jour Adolescents

Praticien responsable du pôle : Pr JALENQUES

Chef de service : Dr FENEON-LANDOU

Médecins responsables de l'unité : Dr FENEON-LANDOU

Direction des soins de site : Mme GENES

Cadre supérieur de santé : Mme BERLANDI

Cadre de santé : Mme YBERT

PRESENTATION DU SERVICE

Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent comportant dans un ensemble pavillonnaire 55 lits et places répartis en :

- Un secteur de consultations et une équipe d'accueil et d'orientation.
- Une unité d'hospitalisation adolescents (hospitalisation complète et de jour)**
- Deux unités d'hospitalisation de jour enfants
- Une unité de soins ambulatoires pour jeunes enfants (UPSAJE)
- Des unités d'évaluation et de diagnostic des troubles du développement et des apprentissages(CRTLA)
- Un inter-secteur avec un centre de consultation médico psychologique et CATTp à Issoire
- La Maison des Adolescents
- Une équipe mobile (liaison, urgences, consultations)
- Une unité de soins intensifs de jours pour adolescents : USIJ

FONCTIONS ET ACTIVITES

Fonction conforme aux textes régissant la profession d'éducateur spécialisé.

Actualisé en avril 2025

L'éducateur spécialisé :

- Posséder des connaissances sur les troubles psychiatriques et sur les psychopathologies générales de l'adolescent
- Assurer les références auprès des adolescents
- Accompagner les adolescents dans les actes de la vie quotidienne
- Accompagner les familles dans la compréhension de leurs enfants
- Travailler en collaboration et en complémentarité avec les médecins pédopsychiatres et l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire (infirmiers, aides-soignants, psychologue, assistante sociale, professeurs) pour établir le projet de soins de l'adolescent et en assurer son suivi
- Assurer sa fonction et exercer les techniques éducatives auprès des adolescents en individuel et/ou en groupe
- Planifier en équipe pluridisciplinaire les activités thérapeutiques et séjours thérapeutiques
- Réaliser des observations éducatives et des bilans d'évolution clinique
- Participer aux réunions de synthèses en équipe pluridisciplinaire
- Assurer la coordination des différentes actions avec l'ensemble de la structure de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, les structures extra hospitalières (écoles, justice, institutions sanitaires et sociales) et les familles
- Assurer un travail relationnel, individualisé avec l'adolescent en lien avec son projet thérapeutique
- Participer aux différents travaux du service en lien avec le projet de service
- Assurer des transmissions ciblées écrites et orales
- S'engager à participer aux groupes de travail sur l'unité, sur le pôle de psychiatrie et en transversal sur le CHU

CAPACITES REQUISES

- Avoir un sens de l'écoute et de la communication, de prise de recul sur les situations et une maturité professionnelle pour gérer les situations relationnelles liées à la spécificité du soin auprès des adolescents et des familles
- Bonne capacité pour accompagner le changement
- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Avoir de la créativité pour élaborer et mettre en place de nouvelles activités en lien avec le projet médical.
- Gérer des situations complexes
- Posture réflexive

EXIGENCES ET CARACTERISTIQUES DU POSTE

- S'engager à développer des connaissances nécessaires à la spécificité pédopsychiatrique
- Connaître les droits et obligations du fonctionnaire et les respecter
- S'inscrire dans les formations institutionnelles obligatoires et actualiser ses connaissances en santé mentale
- Connaître les droits et devoirs des fonctionnaires et les respecter
- Travailler avec une trame définie
- Horaires du lundi au vendredi : 6h45-14h15 / 9h -16h30 / 13h45-21h15
- Horaire du weekend : 9h-16h30 le samedi et 13h45-14h15 le dimanche
- Les congés sont planifiés en équipe
- Mobilité possible sur les différentes unités du pôle. Les postes tiennent compte de l'organisation et sont susceptibles de changement
- Avoir le permis de conduire B